



Mairie de VULBENS
Haute-Savoie

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal mercredi 9 juillet 2014

Membres présents : Frédéric BUDAN, Gilles DEGENEVE, Frédérique GUILLET, Gérard FORAY, Floriane MUHLEMATTER, Florent BENOIT, Emma PARENT, Sylvie MELCONIAN, Sylvie RINALDI, Franck SAUTIER, Micheline BAROZIER, Daniel ZUABONI, Monique AVANTHAY, Caroline BILLOT, Fabrice DOMERGUE

Excusés : /



Mmes Annie DUCHENE, Présidente, et Marie-Claude DROUBAY, Vice Présidente, représentant l'ADMR Viry Vuache, association d'aide au maintien à domicile, sont présentes pour présenter leur structure et exposer au Conseil les problèmes qu'elles rencontrent dans sa gestion quotidienne.

Depuis la fusion des ADMR Vulbens/Viry, la structure intervient sur 10 communes qui représentent 16 754 habitants. En 2013, 1 328 heures ont été effectuées à VULBENS. Le budget 2013 s'est élevé à 413 679 €.

Les personnes aidées bénéficient d'aides financières en fonction de leur statut : l'APA pour les personnes âgées, la PCH pour les personnes handicapées, les mutuelles pour les malades, la CAF pour les familles avec enfants, les caisses de retraite pour les retraités. En 2013, 143 000 € ont été payés par les usagers, 234 900 € par les financements extérieurs.

36 associations et 7 services de soins à domicile sont regroupés en Fédération, qui est le seul interlocuteur pour les financeurs. Son siège est à Argonay. C'est la fédération qui établit les factures, verse les salaires et assure le service juridique pour la rédaction des contrats de travail.

La gestion administrative de l'ADMR est de plus en plus lourde. La secrétaire est en charge de l'établissement des plannings pour les 18 salariés et ce sont de nombreux bénévoles qui se déplacent dans les familles pour constituer les dossiers.

L'ADMR souhaiterait que les 10 communes puissent participer à hauteur de 2€/habitant, afin notamment de pouvoir avoir un fonds de roulement qui lui permettrait de financer immédiatement les cas de demandes d'aide urgents, dans l'attente de l'approbation des dossiers par les financeurs qui peut prendre jusqu'à 3 mois.

Les temps de trajet sont payés par l'ADMR directement : les salariés ont effectué 90 000 km en 2013 parce que le territoire est vaste. Il faut également noter que les interventions pour faire le ménage ou la toilette des personnes requièrent des compétences différentes et sont donc assurées par du personnel distinct, ce qui compte les kilomètres en double.

Le 14 novembre prochain, un forum se tiendra à la MIEFF de Saint Julien, qui réunira tous les intervenants dans le domaine de l'aide à domicile. Chacun pourra s'informer parce qu'il est capital de savoir à qui s'adresser en fonction de sa propre situation.

Il est aussi très important que tous les acteurs de l'aide sociale, de l'infirmier à l'assistante sociale, communiquent entre eux pour une meilleure prise en charge des personnes aidées.

Toutes ces questions seront relayées auprès de la Communauté de Communes du Genevois, dans le cadre de la commission gérontologie dans un premier temps, dans le cadre d'une éventuelle reprise de compétence ensuite.

1. Désignation du secrétaire de séance

Sylvie RINALDI est désignée en tant que secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu

Les procès verbaux des séances du Conseil municipal des 11 juin et 20 juin 2014 sont adoptés à l'unanimité.

3. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de VULBENS rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de VULBENS estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de VULBENS soutient les demandes de l'AMF :

- **réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,**
- **arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,**
- **réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.**

4. Informations

- **Vie du village**

- ✓ **Voie verte** : les travaux de construction de la passerelle vont commencer. Ils s'élèvent à 185 000 € financés entièrement par le Conseil Général de la Haute Savoie. La commune assistera aux réunions de chantier.
- ✓ **L'exploitation de la carrière** suit son cours sans remarque particulière.
- ✓ 3 tests ont été effectués par les agents techniques sur la **renouée du Japon**, pour essayer de déterminer qu'elle serait la solution la plus efficace pour son élimination. Les résultats seront donnés en temps voulu.
- ✓ **La fête des voisins** a connu un grand succès. Le Conseil s'en félicite.
- ✓ Floriane MUHLEMATTER remercie Karine LALOY pour la **mise en page du bulletin**, le premier du nouveau mandat, qui a nécessité beaucoup de temps de travail en commun.

- **Communauté de communes du Genevois**

- ✓ **Commission eau** : la commune de VULBENS sera la dernière à recevoir ses **factures** d'eau depuis le transfert de compétence en octobre/novembre 2014. La facture suivante arrivera 6 mois après avec une consommation estimative intermédiaire. Chaque année, il y aura deux factures, l'une en milieu d'année estimative, l'autre en fin d'année sur relevé. Le service eau de la CCG va réaliser courant août le contrôle des bornes hydrantes.
- ✓ **Ateliers de travail** : 5 ateliers ont été mis en place pour travailler à la définition du projet de territoire.

L'atelier économie et formation : à titre d'exemple, la réhabilitation de la galerie d'Archamps devait être portée par l'implantation d'un supermarché qui ne vient et fait donc échouer tout le projet. La commission économie a par ailleurs constitué une commission d'agrément pour étudier les demandes d'entreprises pour s'implanter sur la zone du Grand Châble.

L'atelier logement : sa principale problématique se résume en 2 points : problème d'offre, problème de prix.

L'atelier énergie, eau, assainissement, déchets

L'atelier transports : il constate que la voie ferrée est sous utilisée et relance la question de son exploitation. Il travaillera aussi à inciter les gens à prendre les transports en commun et à leur faciliter la vie pour le faire.

L'atelier gérontologie/social/petite enfance.

- **Territoire**

- ✓ La **CLIE**, commission locale pour l'insertion et l'emploi, constate que le nombre de bénéficiaires du RSA (10 281 personnes) a augmenté de 28% l'an passé. Un fonds départemental sera créé pour financer les soins dentaires, dont le coût les fait passer après tous les autres besoins dans un budget. La Maison Coluche à Annemasse permet d'accueillir ceux qui en ont besoin pour une douche, un repas, une rencontre ; elle est tenue par des bénévoles.
 - ✓ Martial SADDIER a été élu président de l'**AMF74** et le Maire de VULBENS fera partie du bureau de l'association, composé de 15 personnes.
- ✓ Les comptes-rendus du Conseil municipal, des commissions de la CCG, du SIPV, du SIAV et du SPCV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr (n'hésitez pas à consulter les actualités, le site est régulièrement mis à jour) et sur le site internet de la CCG www.cc-genevois.fr.

La séance est levée à 22h00.

